

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 1er novembre 2023 à 9 h 28 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, M. Nicholas Borne et Mme Sandra Desmeules, présents à la salle du conseil, ainsi que Mme Christine Poirier, via l'application Teams, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, via l'application Teams, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Frédéric Cossette, directeur général adjoint infrastructures, en remplacement de M. Benoit Collette, directeur général, et ce, conformément à la résolution CE-20190320-759;  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

**CE-20231101-3625**

CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS COUR, TRANSACTION ET QUITTANCE - RÉCLAMATION - 101-23-18211/MPDP

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention de règlement hors cour, transaction et quittance à intervenir entre Courtney McKenzie et Ville de Laval dans le dossier de la Cour supérieure portant le numéro 540-17-014138-209, selon les termes et conditions prévus à la convention, le tout en contrepartie des documents usuels de règlement;

d'émettre un chèque à l'ordre de Grey Casgrain en fidéicommiss, au montant prévu à la transaction en règlement complet et final de ce dossier, en capital, intérêts et frais;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service des affaires juridiques à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1771268)  
(SD-2023-5130)

**CE-20231101-3626**

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - PILOTE D'AFFAIRES  
GESTION DE PROJETS - EXPÉRIENCE CITOYENNE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54673, pour une période de 117



semaines, au poste de pilote d'affaires gestion de projets au Service de l'expérience citoyenne, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-4811)

---

**CE-20231101-3627**

**STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - CULTURE, LOISIRS,  
SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, soit:

la modification d'un poste permanent titularisé de responsable sports de glace (0001), classe 7, au salaire annuel de 114 479,30 \$ avec un seuil d'engagement de 91 583,20 \$, en un poste de responsable sport et activité physique, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 60304-711100-111120;

la réaffectation de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel du poste de responsable sports de glace, au salaire de 114 479,30 \$, échelon 7, au poste de responsable sport et activité physique, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 60304-711100-111120;

la modification d'un poste permanent titularisé d'assistant responsable sports de glace (0001), classe 6, 40 heures par semaine, au salaire annuel de 106 492,72 \$ avec un seuil d'engagement de 85 193,93 \$, en un poste de responsable opérations, sport et activité physique, classe 7, 40 heures par semaine, au salaire annuel de 114 479,30 \$ avec un seuil d'engagement de 91 583,20 \$;

code budgétaire: 60304-711100-111120;

la réaffectation de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel du poste d'assistant responsable sports de glace, au salaire de 106 492,72 \$, échelon 7, au poste de responsable opérations, sport et activité physique, au salaire de 114 479,30 \$, échelon 7;

code budgétaire: 60304-711100-111120;

la modification de 2 postes permanents titularisés de superviseurs arénas (0004, 0005), classe 5, 40 heures par semaine, au salaire annuel de 97 700,05 \$ avec un seuil d'engagement de 78 159,55 \$, en 2 postes de superviseurs sports et activités physiques, classe 5, 40



heures par semaine, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 60304-711100-111120;

la réaffectation des 2 employés identifiés à la pièce jointe au sommaire décisionnel du poste de superviseur aréna, au poste de superviseurs sports et activités physiques, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 60304-711100-111120;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement des organigrammes concernés.

(SD-2023-5055)

---

**CE-20231101-3628**

PROMOTION - CHEF DE DIVISION INTERVENTIONS -  
SÉCURITÉ INCENDIE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder à la promotion de l'employé numéro 15793, avec une période d'essai de 12 mois, au poste de chef de division interventions au Service de sécurité incendie.

(SD-2023-5190)

---

**CE-20231101-3629**

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - RESPONSABLE SOUTIEN  
ADMINISTRATIF - CULTURE, LOISIRS, SPORT ET  
DÉVELOPPEMENT SOCIAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54178, pour une période de 52 semaines, au poste de responsable soutien administratif au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2023-5199)

---

**CE-20231101-3630**

LETTRE D'ENTENTE 2018-2022-011 - SYNDICAT DES  
TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS EN LOISIRS DE VILLE  
DE LAVAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver la lettre d'entente 2018-2022-011 à intervenir entre le Syndicat des travailleuses et travailleurs en loisirs de Ville de Laval et la Ville de Laval concernant la modification de l'article 11.01 d) rappel chef-sauveteur piscines intérieures;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-5209)

---

**CE-20231101-3631**

**ENGAGEMENT TEMPORAIRE - CHEF DE DIVISION  
PRÉVENTION - SÉCURITÉ INCENDIE**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'engager l'employé numéro 53614, pour une période de 165 semaines qui ne pourra toutefois excéder le 31 décembre 2026, au poste de chef de division prévention au Service de sécurité incendie, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-5214)

---

**CE-20231101-3632**

**PROMOTION - RESPONSABLE EN HABITATION -  
URBANISME**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de procéder à la promotion de l'employé numéro 51433, avec une période d'essai de 6 mois, au poste de responsable en habitation au Service de l'urbanisme.

(SD-2023-5216)

---

**CE-20231101-3633**

**PROMOTION - CHEF AUX OPÉRATIONS INCENDIES -  
SÉCURITÉ INCENDIE**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de procéder à la promotion de l'employé numéro 46134, engagé au



poste de capitaine au poste de chef aux opérations incendies, au Service de sécurité incendie, avec une période d'essai de 12 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2023-5217)

---

**CE-20231101-3634**

**PROMOTION - CHEF AUX OPÉRATIONS INCENDIES -  
SÉCURITÉ INCENDIE**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de procéder à la promotion de l'employé numéro 45745, avec une période d'essai de 12 mois, au poste de chef aux opérations incendies au Service de sécurité incendie.

(SD-2023-5218)

---

**CE-20231101-3635**

**ENGAGEMENT TEMPORAIRE - ENQUÊTEUR BIELT - POLICE**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'engager l'employé numéro 42893, pour une période de 156 semaines, au poste d'enquêteur BIELT au Service de police, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-5222)

---

**CE-20231101-3636**

**PROMOTION - CHEF DE DIVISION INTERVENTIONS -  
SÉCURITÉ INCENDIE**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de procéder à la promotion de l'employé numéro 43368, avec une période d'essai de 12 mois, au poste de chef de division interventions au Service de sécurité incendie.

(SD-2023-5193)

---

**CE-20231101-3637**

**SUSPENSION**

---



**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de suspendre sans solde, pour une période d'un jour, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 26 octobre 2023.

(SD-2023-5275)

---

**CE-20231101-3638**

**ENGAGEMENT TEMPORAIRE - SUPERVISEUR URGENCES -  
IMMEUBLES, PARCS ET ESPACES PUBLICS**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'engager l'employé numéro 1210, pour une banque de 480 heures sur une période maximale de 12 semaines, au poste de superviseur urgences au Service des immeubles, parcs et espaces publics, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2023-5290)

---

**CE-20231101-3639**

**ENGAGEMENT TEMPORAIRE - SUPERVISEUR - TRAVAUX  
PUBLICS**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'engager l'employé numéro 52434, pour une période de 19 semaines, au poste de superviseur travaux publics au Service des travaux publics, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2023-5332)

---

**CE-20231101-3640**

**ENGAGEMENT PERMANENT - CONSEILLER SANTÉ ET  
SÉCURITÉ DU TRAVAIL - RESSOURCES HUMAINES**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'engager l'employé numéro 51740, avec une période de probation de 12 mois, au poste de conseiller santé et sécurité du travail au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2023-5336)

---

**CE-20231101-3641**

**STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - PLANIFICATION ET  
RÉALISATION DES PROJETS**



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de planification et de réalisation des projets, soit:

la création de 2 postes de gestionnaires de projets d'envergure, classe 12, au salaire annuel de 123 474,14 \$ avec un seuil d'engagement de 93 868,87 \$;

code budgétaire: 70102-116300-111150;

la création de 2 postes de gestionnaires BIM, classe 11, au salaire annuel de 119 491,09 \$ avec un seuil d'engagement de 90 840,84 \$;

code budgétaire: 70103-117200-111150;

la création d'un poste d'architecte coordonnateur de projets, classe 11, au salaire annuel de 119 491,09 \$ avec un seuil d'engagement de 90 840,84 \$;

code budgétaire: 70103-117100-111150;

la création d'un poste de gestionnaire de projets d'envergure, classe 12, au salaire annuel de 123 474,14 \$ avec un seuil d'engagement de 93 868,87 \$;

code budgétaire: 70102-116200-111150;

la création de 2 postes de techniciens exécution des travaux, classe 10, au salaire annuel de 92 486,68 \$ avec un seuil d'engagement de 60 116,35 \$;

code budgétaire: 70103-117400-111130;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-5235)

---

**CE-20231101-3642**

**AUTORISATION - DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE -  
COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière auprès de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) pour le projet d'aménagement d'un pavillon au bois de l'Équerre, dans le cadre du Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en



place de la Trame verte et bleue;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière;

de signifier à la CMM que la Ville s'engage à payer sa part d'investissement au projet;

de confirmer l'engagement de la Ville à:

maintenir un accès permanent et public du site visé par le projet et à maintenir l'accès gratuit ou lorsque requis, d'établir une tarification unique pour les citoyens du territoire de la CMM;

réaliser les activités de communication énoncées à la présente demande de financement.

(SD-2023-5239)

---

**CE-20231101-3643**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et le ministre de la Culture et des Communications pour un montant de 44 000 000 \$, pour la réalisation du projet de construction de l'infrastructure culturelle au centre-ville de Laval, incluant la bibliothèque centrale et le centre de création artistique professionnelle;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-4079)

---

**CE-20231101-3644**

**STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Bureau du vérificateur général, soit:

la création d'un poste en surplus de structure de conseillère spéciale à





la vérificatrice générale, au salaire annuel de 194 881,15 \$, et son abolition à la date effective du départ de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel ou, au plus tard, le 26 janvier 2024;

code budgétaire: 29101-134100-111110.

(SD-2023-5370)

---

**CE-20231101-3645**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - STRUCTURE  
ORGANISATIONNELLE - BUREAU DU VÉRIFICATEUR  
GÉNÉRAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Bureau du vérificateur général, soit:

la réaffectation de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel du poste permanent de vérificatrice générale (0001) au poste de conseillère spéciale à la vérificatrice générale en surplus de structure, et ce, aux mêmes salaires et conditions;

code budgétaire: 29101-134100-111110;

l'approbation de l'addenda à la convention d'emploi à intervenir entre la Ville de Laval et l'employé identifié à cet addenda;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville cet addenda;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-5370)

---

**CE-20231101-3646**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - STRUCTURE  
ORGANISATIONNELLE - BUREAU DU VÉRIFICATEUR  
GÉNÉRAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Bureau du vérificateur général, soit:

la nomination de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire



décisionnel au poste de vérificatrice générale, et ce, selon les termes de son contrat de travail;

code budgétaire: 29101-134100-111110;

l'approbation du contrat de travail à intervenir entre la Ville de Laval et l'employé identifié à ce contrat;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ce contrat;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-5370)

---

**CE-20231101-3647**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - VIREMENT - EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser le virement de l'excédent de fonctionnement affecté à la construction de la Place Bell au montant de 5 000 000 \$ à l'excédent de fonctionnement non affecté.

(SD-2023-5197)

---

**CE-20231101-3648**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - VERSION FINALE - PLANIFICATION DES BESOINS D'ESPACE - CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LAVAL 2024-2034

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la version finale de la Planification des besoins d'espace du Centre de services scolaire de Laval 2024-2034.

(SD-2023-5243)

---

À 9 h 50, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, quitte son siège et le reprend à 9 h 55, via l'application Teams.

---



À 10 h 36, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, ainsi que Mme Christine Poirier quittent leur siège.

À 11 h, M. Nicholas Borne quitte son siège.

À 11 h 44, Mme Christine Poirier reprend son siège, via l'application Teams.

---

**CE-20231101-3649**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -  
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - 2024, 2025  
ET 2026

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les années 2024, 2025 et 2026.

(SD-2023-5132)

---

À 11 h 45, Mme Christine Poirier quitte son siège.

---

À 12 h 05, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

---

M. Ray Khalil, conseiller et  
vice-président du comité exécutif

---

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe